



# Un nouveau rapport tire la sonnette d'alarme concernant la vente des mines de charbon de Teck Resources en Colombie-Britannique à Glencore

L'approbation du gouvernement fédéral ne tient pas compte des mauvais résultats du géant minier suisse en matière d'ESG

**Québec, mercredi 31 juillet 2024** – Un [nouveau rapport](#) suscite des inquiétudes quant à la vente d'Elk Valley Resources (EVR) et de ses immenses mines de charbon de Colombie-Britannique par la compagnie Teck, le 4 juillet dernier, au géant minier Glencore, basé en Suisse, en raison des mauvais résultats de Glencore en matière d'ESG, impliquant une corruption importante, des défaillances climatiques et des violations de l'environnement et des droits humains.

L'approbation par le gouvernement fédéral de la vente des activités charbonnières de Teck Resources à Glencore - annoncée sans avertissement près de trois mois avant la date limite - a été assortie de conditions vagues qui, selon le gouvernement, garantiraient aux Canadiens la protection de leur portefeuille et de l'environnement.

Mais [Une mauvaise affaire pour le Canada](#) - un rapport de [MiningWatch Canada](#), du [London Mining Network](#) (Royaume-Uni), de l'organisation suisse pour la responsabilité des entreprises [ASK!](#) et de [Mères au Front](#) - s'appuie sur des informations publiques pour mettre en lumière la longue histoire de Glencore : promesses environnementales non tenues, pratiques anti-climat et autres pratiques ESG controversées, violations des droits humains, et même, activités illégales.

Cette transaction augmente donc considérablement l'empreinte de Glencore au Canada, déjà responsable de profondes divisions sociales et d'impacts sur l'environnement et la santé publique. Au Québec, notamment à Rouyn-Noranda, la Fonderie Horne continue d'émettre de l'arsenic à des niveaux 15 fois supérieurs à la norme provinciale et aux taux considérés comme étant sûrs par l'Organisation mondiale de la santé.

Fondée par un « financier fugitif » américain, recherché par le gouvernement des États-Unis pour avoir conclu des accords avec l'Iran pendant la crise des otages américains, Glencore s'est forgé une histoire d'entreprise amorale qui a réalisé des affaires avec l'Afrique du Sud de l'apartheid, soutenu des dictateurs comme Saddam Hussein, financé de récentes campagnes anti-climat et pro-charbon dans le monde entier, tout en possédant et exploitant des mines et des fonderies parmi les plus polluantes et les plus dangereuses au monde. Il y a deux ans à peine, le gouvernement américain lui a infligé une amende de 1,1 milliard de dollars dans le cadre d'une affaire de corruption, soit la plus grosse amende jamais imposée dans une affaire de manipulation de marché et de corruption.

« On pourrait penser que les antécédents d'une entreprise sont pris en compte lorsque le gouvernement évalue si la vente d'une entreprise canadienne à une société étrangère est dans l'intérêt du Canada - en particulier lorsque la vente a des conséquences importantes pour le climat, les communautés, la santé et les finances publiques », déplore Rodrigue Turgeon, avocat et coresponsable du programme national de MiningWatch.



« Rien dans la décision fédérale ou dans les conditions qu'elle impose ne prouve que les antécédents controversés de Glencore ont même été pris en compte dans la décision », déclare Myriam Thériault, Coordinatrice générale de Mères au front, qui a contribué au rapport. « Et la plupart des Canadiens ne sont pas au courant des antécédents de l'entreprise, ils ne savent donc pas qu'il faut remettre la décision en question ».

« À chaque fois qu'un gouvernement accélère les décisions politiques de cette façon, ça soulève des questions de notre côté. Dans ce cas-ci, alors que nous connaissons l'historique de Glencore et savons d'expérience que nous ne pouvons pas leur faire confiance, la rapidité de la décision est d'autant plus inquiétante », dénonce Myriam Thériault.

Stephan Suhner, directeur d'ASK !, ajoute : « Après deux décennies de travail avec les communautés et les syndicats concernés, nous pouvons confirmer que Glencore a une longue histoire de tromperie des communautés, de dommages environnementaux étendus, de poursuites judiciaires contre les gouvernements qui tentent d'imposer des limites, et de déni de responsabilité pour les impacts de ses opérations, ce qui en fait l'un des géants miniers mondiaux les moins responsables ».

La vente Teck-Glencore avait déjà commencé à susciter de vives inquiétudes quant au projet de Glencore de transformer EVR en un géant mondial du charbon autonome, en raison de l'impact qu'une telle opération aurait sur le changement climatique et sur la capacité des futurs propriétaires à assumer les responsabilités environnementales massives - et croissantes - d'EVR. Les mines d'Elk Valley ont répandu des quantités massives de sélénium toxique dans le bassin hydrographique transfrontalier de Kootenay, affectant la vie aquatique en aval, les résidents et les nations autochtones de la Colombie-Britannique, de l'Idaho et du Montana. Une [étude récente](#) a évalué à 6,4 milliards de dollars le passif lié à l'assainissement de la contamination, soit plus du triple du montant actuellement détenu sous forme d'obligations d'assainissement par la province de la Colombie-Britannique.

M. Turgeon souligne qu'alors que la décision fédérale sur la vente n'était pas attendue avant cet automne, les préoccupations croissantes des groupes d'intérêt public et la couverture médiatique négative pourraient avoir incité le gouvernement à annoncer l'approbation à l'improviste, au moment où les vacances d'été commençaient pour de bon. « C'est une pratique assez courante que d'essayer d'éviter l'attention du public en faisant des annonces douteuses à un moment où elles retiendront moins l'attention », ajoute-t-il. « Cela ressemble trop à un geste rapide pour faire plaisir aux deux entreprises et pour que le gouvernement n'ait plus à s'occuper de ce dossier avant que les gens ne commencent à poser plus de questions ».

Selon M. Turgeon, la vente doit forcer les organismes de réglementation fédéraux et provinciaux à appliquer des mesures de protection de l'environnement de manière beaucoup plus rigoureuse, mettre un terme à la pollution, veiller à une restauration exemplaire, et pour assurer que les responsabilités environnementales d'EVR ne finissent pas sur le dos des contribuables.

- 30 -

**Source :** [MiningWatch Canada](#)

- Le rapport peut être téléchargé [ici](#).

**Pour information :**

- Rodrigue Turgeon, MiningWatch Canada, 819-444-9226, [rodrigue@miningwatch.ca](mailto:rodrigue@miningwatch.ca)
- Maude Desbois, Mères au front, 514-586-2779, [communications@meresaufont.org](mailto:communications@meresaufont.org)
- Stephan Suhner, ASK ! (Arbeitsgruppe Schweiz-Kolumbien - Groupe de travail Suisse-Colombie), [stephan.suhner@askonline.ch](mailto:stephan.suhner@askonline.ch)